Respecter la biodiversité

Quelles sont les menaces ?

- **Les menaces sur le plancton**, base de la vie, sont les plus graves : zones d'anoxies, planctons toxiques, marées de toutes couleurs, etc

- **Le réchauffement climatique**, phénomènes de vagues de chaleurs exceptionnelles des eaux qui menacent des espèces, des coraux, des planctons, ils sont inéluctables
Et cela nous met au bord du gouffre et dans l'obligation de changer.

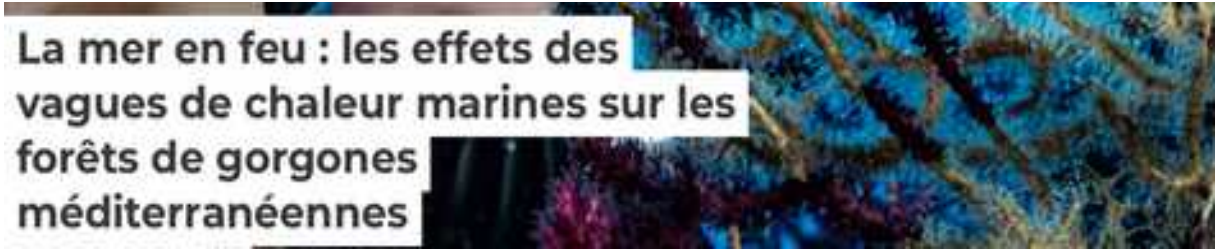

- **La pêche** a sa part de responsabilité par ses prélèvements souvent excessifs, la modification des fonds et des milieux...

La pêche : cible principale des ONG et de La Commission européenne

Le Manifeste Bleu des ONGE

Problème : ces ONG sont souvent soutenues par des fondations liées à des multinationales responsables du déni du réchauffement (*F Nicolino : Le grand sabotage climatique, éd les liens qui libèrent)*

Mais, ce n’est pas si simple...

- On fait l’impasse sur la source principale des pollutions destructrices : La terre

Le transfert des nutriments de ces espaces continentaux jusque dans la mer concourt à faire des zones humides littorales des sites privilégiés, des interfaces entre terre et mer. Du mélange subtil des eaux riches en éléments minéraux et des eaux océaniques naîtra une production diversifiée de phytoplancton qui, à son tour, alimentera toute la chaîne trophique du plancton.

La grande diversité végétale et animale marine dépend de la préservation de ces équilibres naturels.

Du vivier de la mer nous vivrons si, demain, nous savons protéger le vivant de la terre.

Tout ce qui peut altérer la composition de nos cours d’eau contribue à la modification du plancton, ce qui est susceptible d’entraîner des catastrophes en chaîne et de rendre difficile l’accès aux ressources alimentaires pour les générations futures. *Pierre Mollo*

- On surestime les impacts négatifs de la pêche

La zone totale évaluée pour le Royaume-Uni était de 0,6 million de kilomètres carrés, et les chercheurs ont constaté que plus de 2,2 millions de kilomètres carrés ont un statut intact (= 1), tandis que moins de 1000 kilomètres carrés ont été identifiés comme ayant un statut d’épuisement par chalutage de 0, et environ 24 000 kilomètres carrés avaient un statut inférieur à 0,8.

Les pêcheries au chalut gérées efficacement et de manière durable sont associées à des régions dont l’état des fonds marins est élevé (0,95 ou plus) *Quentin Bates*

Et maintenant : Restaurons la nature...laquelle ?

nous ne sommes qu'à l'aube d'une gestion organisée du réensauvagement.

The Conversation 4 oct 2023

Un regain de biodiversité au bénéfice des oiseaux et des phoques.

Depuis 1950 et surtout les années 70, la mise en place de mesures fortes contre la pollution a permis d'améliorer la qualité des eaux. Presque toutes les espèces en ont bénéficié car elles n'avaient pas disparu, mais existaient avec peu d'individus. La renaturalisation est en cours, mais cette nature ne ressemble en rien à celle qui existait des siècles auparavant. Deux populations ont particulièrement bénéficié de cette amélioration, les fous de Bassan et les phoques qui sont l'objet de l'intérêt des associations de protection de l'environnement.

Pour certains, il faut interdire toute pêche

- Au nom de la protection animale : pêcheurs assassins

- ou du climat

la Convention Citoyenne propose "d’éviter de pêcher les poissons dans leur milieu naturel".

La mer colonisée : les pêcheurs expulsés

- Par la généralisation des Réserves et AMP : politique 30x30

RECONNAISSANT ÉGALEMENT que les activités de « pêche industrielle » peuvent être identifiées par des variables comme la capacité et la taille des navires et la méthode et le volume de la capture de poissons, et que dans le contexte des aires protégée on définit par « pêche industrielle » celle pratiquée par des navires motorisés (> longueur de 12m x largeur de 6m), disposant d'une capacité de >50 kg de prises/voyage, demandant d'importantes sommes d'argent pour leur construction, maintenance e fonctionnement, et principalement vendue commercialement, et que la pêche utilisant des dispositifs de chalut traînés ou remorqués le long des fonds marins ou de la colonne d'eau, et la pêche utilisant des sennes coulissantes et des grandes palangres, peut être définie comme pêche industrielle ; et

UICN 2019 Marseille

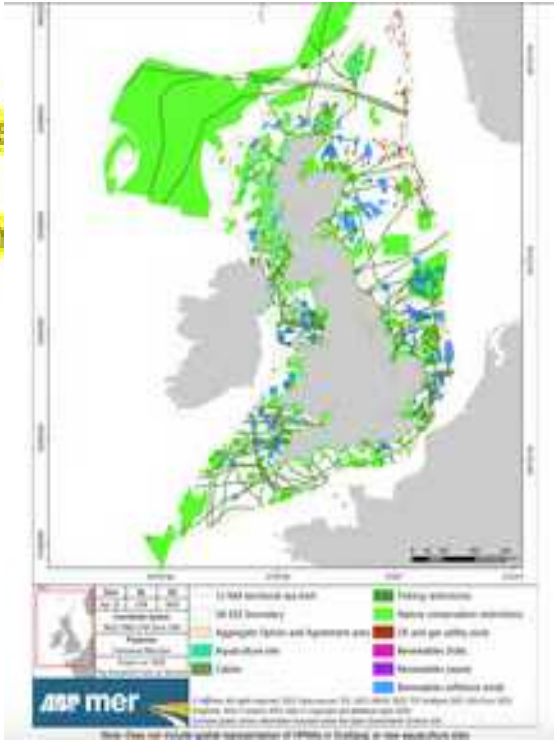

- Par la généralisation des champs éoliens, îles artificielles

À terme 10 % de la mer du Nord

Au bénéfice d’intérêts financiers

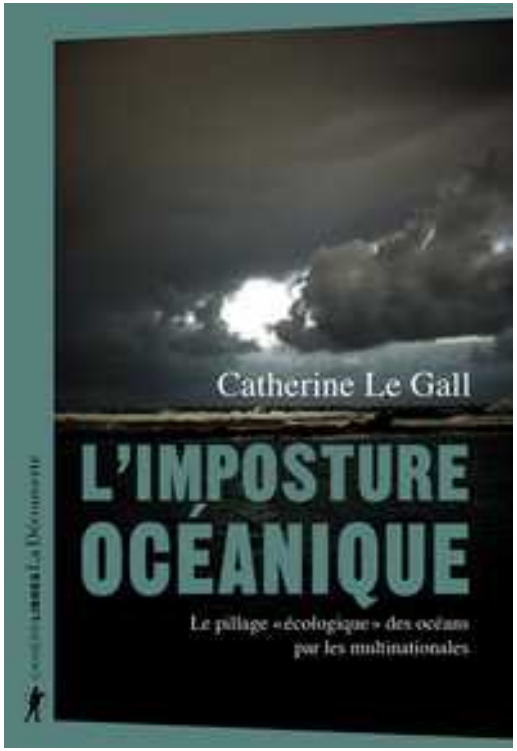

mettre en place une méthodologie scientifique pour la création d’un marché volontaire de **crédits en faveur de la biodiversité,** semblables au mécanisme existant pour le carbone. *Déclaration commune Septembre 2023*

Carbone bleu : vers la structuration d'un marché ? *Respect Ocean*

Pour un partage des usages en associant les pêcheurs et reconnaissant leurs droits

Des outils existent : ex Le Parc Marin d’Iroise Vs réserve des Sept îles

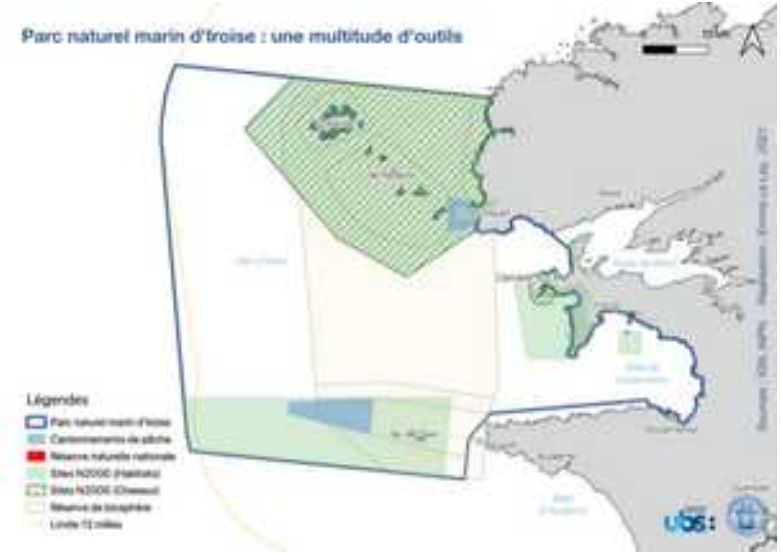

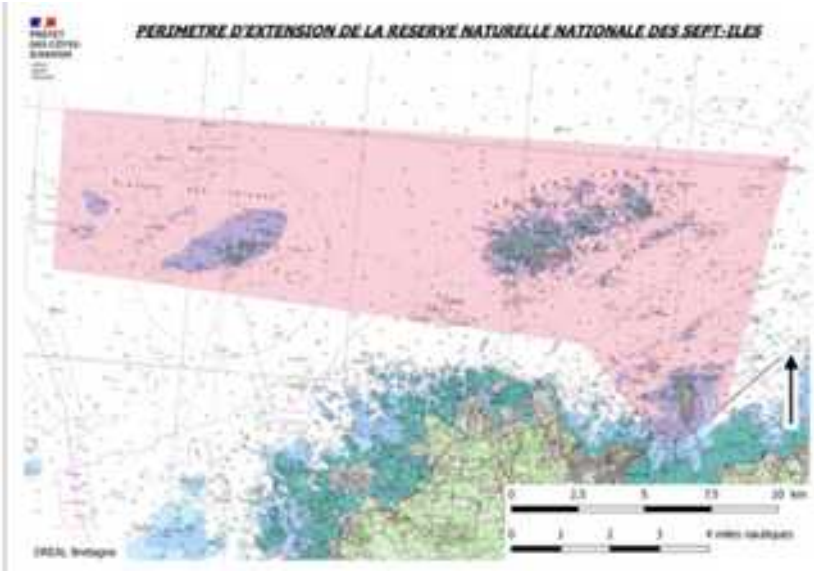

Il nous faut des parlements de la mer, pour associer les pêcheurs aux choix (éoliennes, AMP, etc.), planifier les transitions indispensables.

Mettre fin au colonialisme bleu

« En raison des engagements pris dans le cadre des objectifs 30X30 en matière de biodiversité, 30 % de notre littoral est sacrifié à des fins de "conservation", ce qui le fait passer sous le régime des aires marines protégées ou de conservation. Le reste des littoraux est destiné aux zones économiques côtières : plages pour le tourisme, sites d'extraction d'énergie, plateformes pétrochimiques, ports, etc...L'introduction d'"infrastructures résistantes au climat" pour des "économies maritimes durables", aliénant les intérêts des peuples de l'océan, sur l'océan et ses ressources, n'est rien d'autre qu'une "colonisation climatique". Dans ce contexte, où sommes-nous censés aller, nous, les peuples de l'océan ? C'est notre patrie. Où sont nos droits ? Il s'agit d'un **processus d'apartheid bleu**, de dépossession constante de nos communautés de leurs droits coutumiers, perpétré par le biais de **"l'enclosure bleue"**

D*éclaration des peuples de l'Océan*

Merci à la Mission de la mer- Apostolatus Maris qui a soutenu depuis 1984 l’émergence des organisations internationales de pêcheurs